
ACIDUL

Rapport d'activité 2020-2021

Composition du comité

Le comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale du 3 décembre 2020. Il était composé (par ordre alphabétique, ordre prévalant au long dudit rapport) de Fabien Baeriswyl (HEC), Rachel Démolis (FBM), Alexei Evstratov (Lettres), Louise Hauptmann (FDCA), Jacob Lachat (Lettres), Marco Prost (Lettres) et Armelle Weil (SSP). Peu après l'AG, Alexei Evstratov (alors vice-président) Louise Hauptmann (alors présidente) et Armelle Weil (alors trésorière) ont décidé de quitter ledit comité. Fabien Baeriswyl et Jacob Lachat ont été désignés comme co-présidents. Marco Prost a été désigné comme trésorier. Maximilien Stauber a épaulé le comité en qualité de secrétaire général jusqu'au 31 août 2021, date à laquelle il a été remplacé par Kelly Harrison.

Elise Tancoigne (FGSE) s'est impliquée dans les travaux du comité à partir de février 2021. Jacob Lachat, des suites d'un semestre très chargé, a décidé de démissionner de son poste de co-président pour prendre la vice-présidence d'ACIDUL. Fabien Baeriswyl est donc devenu président de l'ACIDUL.

Maximilien Stauber, afin de se consacrer à de nouvelles activités professionnelles, a démissionné de son poste de secrétaire général au 31 août 2021. Qu'il soit ici remercié de son professionnalisme, de son sérieux ainsi que de son excellent travail. Maximilien Stauber a en outre été apprécié pour sa grande gentillesse et son humour fin. Il a été remplacé au 1^{er} septembre 2021 par Kelly Harrison, à qui nous souhaitons la cordiale bienvenue.

À l'heure actuelle, le comité est donc composé de Fabien Baeriswyl (président) mais qui quittera le comité suite à la présente AG, Rachel Démolis, Jacob Lachat (vice-président), Marco Prost (trésorier) et Elise Tancoigne. Toute personne souhaitant se joindre au comité est la bienvenue.

Séances du comité

Le comité s'est réuni en moyenne deux fois par mois pour la gestion courante des dossiers. Il a rencontré 5 fois la Direction de l'UNIL depuis la dernière assemblée générale, séances durant lesquelles il a, entre autres, débattu de la Directive 0.17, des prolongations de contrat pour cas de force majeur, des conditions de travail du corps intermédiaire, des aspects liés à la crise sanitaire. Le comité a en outre assisté à la transition à la tête de la Direction de l'Université, la Rectrice la Prof. Nouria Hernandez quittant le Rectorat de l'UNIL au 31 juillet 2021 au profit du Recteur le Prof. Frédéric Herman. Les membres du comité ont été actif·ve·s dans plusieurs commissions universitaires, ainsi qu'au sein de la faïtière nationale des associations du corps intermédiaire.

Cas individuels

L'appui à ses membres forme une partie importante de l'activité d'ACIDUL et constitue une partie essentielle du cahier des charges du secrétaire général. La défense des intérêts du corps intermédiaire

ACIDUL

et des doctorant·e·s passe effectivement par la prise en charge des cas individuels – vis-à-vis de l'employeur, mais également vis-à-vis d'autres institutions.

Les qualités du secrétaire général en la matière ont été très appréciées des membres du comité et son expertise nous a permis d'articuler habilement défense individuelle et défense d'une ligne politique cohérente, tout en préservant l'anonymat des personnes concernées par les conseils individuels.

Prolongation des contrats – cas de force majeure

Le 13 avril 2021 et le 7 mai 2021, ACIDUL, représenté par Fabien Baeriswyl, Jacob Lachat et Maximilien Stauber, a mené des consultations avec la Direction afin de préciser les modalités d'application des cas de force majeure. Cette réflexion faisait suite aux demandes de prolongations exceptionnelles durant la période du premier confinement en Suisse. Les chercheuses et chercheurs au bénéfice d'un contrat à durée déterminée « peuvent désormais invoquer une entrave à la conduite de leurs travaux » (cf communication de la Direction) dans plusieurs cas de force majeure, par exemple si l'accès à certaines archives est impossible pendant une certaine durée. ACIDUL a réussi à faire entendre deux importantes revendications et négocié deux délais cruciaux :

- 1) Les entraves de plus d'un mois sont considérées (la Direction proposait trois mois initialement) ;
- 2) La demande peut être faite au plus tard huit mois avant la fin de l'engagement (contre les neuf initialement proposés) ;

L'aboutissement de ce processus et les rencontres et négociations cordiales avec la Direction doivent être soulignés.

Directive 0.17

ACIDUL s'est battu afin de faire suspendre la Directive 0.17, comme indiqué déjà lors de la précédente AG de décembre 2020. La Direction a consulté notre association, notamment au travers d'une séance le 4 mars 2021, réunion à laquelle se sont rendus Fabien Baeriswyl et Rachel Démolis : durant cette consultation, les représentants du comité susmentionnés ont demandé à ce que le champ d'application soit réduit un maximum et que les cas couverts par la Directive devaient être largement précisés. Notre association a reconnu le besoin de potentielles sanctions disciplinaires dans des cas très limités mais néanmoins d'importance cruciale, notamment quand des propos racistes, sexistes et plus largement discriminatoires sont tenus ; mais ACIDUL a dit sa ferme intention de voir la Directive 0.17 retirée et a réitéré cette position lors de la réunion susmentionnée. ACIDUL se félicite que la Directive 0.17 soit à ce jour suspendue et veillera à ce que cela demeure, voire que la Directive soit purement et simplement retirée.

ACIDUL

Gestion de la crise sanitaire et de ses effets à long terme

ACIDUL veille à ce que la crise sanitaire et ses effets à long terme, notamment l'usage d'un mode d'enseignement hybride, n'impacte pas négativement le corps intermédiaire et les doctorant-e-s de l'UNIL. En particulier, le comité, dans sa séance du 13 octobre 2021, demande à la Direction de :

- 1) S'engager à ne plus faire contrôler l'identité des personnes présentes sur le campus dès la fin de l'obligation d'être muni du certificat COVID dans les lieux publics fermés ;
- 2) S'assurer que les tests salivaires gratuits soient mis à disposition des personnes non vaccinées tant que le certificat COVID est obligatoire dans les lieux publics fermés ;
- 3) Permettre à l'ensemble des enseignant-e-s de choisir le mode d'enseignement qu'ils et elles considèrent le plus adéquat, l'enregistrement de cours actuellement imposé par certaines facultés ayant pour effet d'accroître la charge de travail des enseignant-e-s et des membres du corps intermédiaire en particulier ;
- 4) Consulter les différents organismes avant de formuler et d'appliquer de nouvelles mesures contraignantes ;
- 5) De se positionner sur l'avenir de l'enseignement à l'UNIL, une fois la crise sanitaire passée, et d'offrir une perspective claire sur consultation des différentes parties prenantes de l'université sur le futur des modalités d'enseignement.

Rencontre avec la nouvelle Direction de l'UNIL et sujets mis à l'ordre du jour

Le comité ACIDUL, au travers de ses représentants Kelly Harrison, Jacob Lachat et Elise Tancoigne, a rencontré la nouvelle Direction de l'UNIL le 14 septembre 2021 afin de réaliser une prise de contact pour la mandature à venir du Recteur le Prof. Frédéric Herman. Le comité a souligné les éléments suivants :

- 1) Relève et carrière : ACIDUL déplore le manque de postes académiques à des échelons intermédiaires (MA et MER) ;
- 2) Précarité financière du corps intermédiaire et des doctorant-e-s : les contrats courts ne permettent pas de se projeter à long terme. En outre, les doctorant-e-s sans contrat UNIL peuvent se retrouver dans des situations de précarité ;
- 3) Comment favoriser l'expression des doctorant-e-s en situation de difficulté, notamment en ce qui concerne la relation avec leur directeur-trice de thèse ? Comment garantir la confidentialité des propos partagés quant à ladite supervision ? Il y a un manque clair de visibilité des espaces d'écoute existants. ACIDUL se dit pour la création d'un groupe de travail afin de parer à ces problèmes ;
- 4) Visibilités et statut des doctorant-e-s sans contrat UNIL : les susmentionnés signent leurs articles et communications « Université de Lausanne » mais ne disposent ni d'espaces de travail, ni de page Unisciences ; ACIDUL entend favoriser la prise de conscience sur ces problématiques ;
- 5) Rentrée universitaire : l'application du pass sanitaire sera-t-elle généralisée ? (nb : la réunion s'est tenue avant la rentrée de septembre). Quid de la possibilité/l'obligation d'enseigner en ligne/comodal ?

ACIDUL

Le comité ACIDUL entend être vigilant sur ces thématiques durant la mandature à venir.

La nouvelle Direction a également constitué 3 groupes de travail auquel le comité ACIDUL a envoyé un représentant pour chacun desdits groupes :

- 1) Groupe de travail sur la recherche : Rachel Démolis ;
- 2) Groupe de travail sur la relève : Marco Prost ;
- 3) Groupe de travail sur l'enseignement : Maximilien Stauber.

Les discussions ont donné lieu à des rapports sur lesquels la nouvelle Direction a dit vouloir se baser durant sa mandature.

Création d'une liste de fondations

Elise Tancoigne a pris contact avec Claire Arnold, du service recherche, pour un premier rendez-vous au 2 septembre 2021 afin d'évoquer l'idée de créer une liste de fondations susceptibles de financer des thèses et d'autres projets de recherche à l'UNIL pour le corps intermédiaire ; notamment les entités ayant été actives durant les années passées.

Les ressources existantes n'étant pas adéquates, deux pistes sont explorées :

- 1) La création d'une mailing list par faculté, mettant en contact des personnes ayant déjà été bénéficiaires de bourses et des personnes cherchant des bourses ;
- 2) La création d'une page web sur le site de l'UNIL sur lequel figurerait la liste des fondations susceptibles de financer des projets à l'UNIL (avec des informations diverses, e.g. le montant des bourses accordées, les domaines de recherche financés, les taux de réponse,...).

Relève académique – Pétition nationale

Le comité ACIDUL a activement soutenu la pétition nationale (Pétition Academia) qui demande plus de postes permanents pour le corps intermédiaire, notamment au moyen d'un soutien financier (à hauteur de CHF 600), de multiples relais de la pétition ainsi que l'apposition de tracts au sein de l'UNIL pour la remise de la pétition qui a eu lieu le 8 octobre 2021 à Berne. Kelly Harrison a également fait le déplacement pour ladite remise. Cet engagement est consistant avec l'importance cruciale qu'ACIDUL accorde à cette problématique.

Fonds de solidarité des doctorant·e·s (FSD)

L'Assemblée générale réunie le 17 octobre 2019 avait voté en faveur d'une augmentation du montant maximal de l'aide de CHF 500.- à CHF 750.- par cas. Pour la période 2020-2021, nous avons aidé 17 personnes durant l'année, ce qui signifie qu'un montant total de CHF 12,650 a été versé (16 personnes ont reçu CHF 750 et 1 personne a reçu CHF 650, sur demande explicite).

ACIDUL

Communication

Notre traditionnelle *newsletter* nous a permis de maintenir un dialogue permanent avec l'ensemble de nos membres malgré les difficultés posées par la crise sanitaire. Traduite en anglais, la newsletter touche également nos membres non francophones.

Fabien Baeriswyl, président
2 novembre 2021